ssp vaud

Enseignement

Lettre d'information - Numéro 31 - mai 2015

Rédaction:
Cora Antonioli, Julien Eggenberger, Nadége Evans, Raphaël Ramuz.

Syndicat suisse des services publics - Groupe Enseignement
Av. Ruchonnet 45 Case postale 1324 CH - 1001 Lausanne
Tél. 021 341 04 10 Fax 021 341 04 19 vaud@ssp-vpod.ch www.ssp-vaud.ch

Elections à la Caisse de pensions : Votez la liste SSP !

Des candidates et candidats issus de tous les secteurs du DFJC et des Hautes écoles, représentant des professions variées!

Parce qu'il ne s'agit pas de défendre seulement une corporation, mais de s'engager toutes et tous, ensemble, pour défendre les intérêts des assuré-e-s et des retraité-e-s dans une logique de solidarité interprofessionnelle.

Votez en bloc pour la liste SSP et ses neuf candidates et candidats!

Luca Pellegrini, enseignant au Gymnase de la Cité, Lausanne
Carine Carvalho, bureau de l'égalité de l'UNIL, Dorigny
Louis Goy, assistant social, SPJ, Renens
Nadège Evans, enseignante professionnelle ERACOM, Lausanne
Pierre-Alain Beffa, bibliothécaire, Lausanne
Nicole Garcia, logopédiste, Corsier sur Vevey
Julien Eggenberger, enseignant EPS Isabelle-de-Montolieu, Lausanne
Gilles Boss, laborantin UNIL, Dorigny
Laurent Vulliamy, enseignant EPS Roche-Combe, Nyon

Assemblée générale du SSP-Enseignement

Jeudi 21 mai 2015 à 19h

Lausanne – Maison du Peuple – salle Jean Jaurès

Programme

Stop aux contraintes, oui à l'autonomie pédagogique

Depuis plusieurs années, la question de l'inflation des contraintes et de la place donnée à l'autonomie pédagogique est posée et suscite des réactions. Le SSP-Enseignement souhaite connaître plus précisément l'état de la situation. Le résultat du sondage qui sera présenté lors de l'AG permettra d'identifier plus précisément les problèmes et de décider d'une liste de revendications.
https://fr.surveymonkey.com/s/VZLS7N5

Mise en œuvre de la LEO en 9-11 Harmos (VG)

Depuis bientôt deux ans, la LEO est entrée en vigueur. Dès le début, les difficultés rencontrées dans les classes de VG ont nécessité des réactions du SSP, qui a obtenu la création d'un groupe de suivi. Il s'agit maintenant d'évaluer les mesures d'adaptation proposées et déterminer les demandes que le SSP doit encore porter.

Formation des enseignant-e-s pour les classes de maturité professionnelle (gymnases et écoles professionnelles)

Le SSP a rencontré la cheffe du Département ainsi que le Directeur Général de l'enseignement postobligatoire plusieurs fois sur cette question. Nous souhaitons vous présenter la situation actuelle des négociations et préciser avec vous nos revendications.

Ouverte à toutes et tous les collègues enseignant-e-s dés 19h30, après la partie satutaire

Rencontres avec la Cheffe du DFJC le point sur les éléments principaux

Le SSP-Enseignement a rencontré à deux reprises en février et mars derniers la Cheffe du DFJC afin d'éclaircir avec elle certains points d'actualité et de lui présenter ses revendications. Nous vous en présentons ci-dessous les principaux éléments.

Effectifs des classes et locaux

Nous avons rappelé à la Cheffe de département la situation difficile dans les gymnases en terme d'effectifs des classes. Situation qui, malgré les importants efforts du département en terme de constructions de nouveaux bâtiments, ne se détend pas. Dans ce contexte, nous demandons que les constructions des futurs gymnases soient accélérées et que des dédoublements de cours soient envisagés en cas de sureffectifs.

Dans l'école obligatoire, afin qu'il soit possible de se faire une idée objective de la situation dans les classes, le SSP a demandé à ce que les chiffres permettant de définir en particulier les effectifs de chaque cours dans chaque établissement lui soient transmis. Cette demande a été acceptée.

Réformer la formation des enseignant-e-s du secondaire I

La discussion a d'abord porté sur les propositions du SSP visant d'une part à combattre la pénurie d'enseignant-e-s qualifié-e-s dans ce degré et de permettre d'autre part aux enseignant-e-s généralistes de suivre une formation niveau master leur permettant de travailler au degré secondaire I, de manière à remplacer feue la formation de semi-généraliste (voir notre position sur notre site www.ssp-vaud.ch). Peu d'ouverture a été manifestée sur ce sujet de la part du département ainsi que par le représentant de la HEP, la Cheffe du département affirmant que la pénurie n'a pas cours dans notre canton et ce dernier estimant qu'il ne souhaite pas voir «fuir» des enseignant-e-s d'un degré vers un autre. Le SSP-Enseignement ne partage nullement ces interprétations et continuera à insister sur ses demandes.

Modalité de formation des enseignant-e-s des classes de maturité professionnelle

Nous avons rappelé notre attachement à ce que les enseignant-e-s soient formé-e-s. Le SSP est conscient que cette réforme est dictée par un cadre national, mais il estime que le département porte une responsabilité dans sa mise en œuvre pour le moins abrupte - alors que ces conditions sont connues depuis plus de 10 ans ! - plaçant ainsi les enseignant-e-s dans des conditions difficiles. Nous revendiquons de meilleures conditions de formation, c'est-à-dire une décharge et un allègement de la formation de 300h à 150h (comme déjà obtenu pour cette année pour les collègues des écoles professionnelles) pour les trois ans à venir. Par ailleurs, nous demandons à ce que la formation ne soit pas exigée des collègues déjà en fonction dans ces classes. La Cheffe du département nous a informé-e-s que des négociations étaient en cours au sujet de la formation entre la DGEP et le SEFRI. Quant aux autres revendications, elle s'est engagée à y réfléchir.

Cadre de la formation continue et validation des acquis de l'expérience

Nous avons demandé à la Cheffe du Département d'élaborer un concept de formation continue, négociable, permettant de clarifier la reconnaissance et donc le financement desdites formations.

La validation des acquis de l'expérience permettant notamment d'accéder à la HEP est un sujet pour lequel le SSP s'engage depuis de nombreuses années. Afin que cette possibilité soit connue d'un maximum de personnes concernées, nous avons demandé à ce que les enseignant-e-s soient informé-e-s de son existence via la DGEO. Les deux revendications ont été acceptées.

Brochure de l'USS le SSP condamne une honteuse attaque au droit à l'information des apprenti-e-s

La question de la brochure de l'USS «Je défends mes droits» a également fait l'objet d'une discussion avec la Cheffe du département qui s'est montrée très concernée par cette affaire. Cette brochure - qui répond pourtant parfaitement aux objectifs fixés dans le plan d'études des écoles professionnelles - a été qualifiée de matériel de propagande par le PLR vaudois et a fait l'objet de son acharnement opportuniste, débouchant sur une impossibilité pour les enseignant-e-s des écoles professionnelles de la commander pour leurs cours. Le SSP met tout en œuvre - notamment en collaboration avec l'USS dont il est membre - pour que cette brochure puisse, dès la rentrée prochaine, être à nouveau facilement accessible aux apprenti-e-s et aux enseignant-e-s qui souhaitent l'utiliser.

Elections à la CPEV

S'engager pour défendre les prestations et les améliorer !

Les élections à la Caisse de pensions sont une occasion importante pour aller défendre les assuré-e-s et les retraité-s. Le SSP s'engage depuis longtemps pour défendre les retraites dans chaque caisse au travers de ses représentant-e-s, mais aussi au niveau national, avec le lancement de l'initiative AVS+, dans la rue et sur les lieux de travail.

Avec l'introduction du nouveau plan de prestations, en plus des péjorations qui ont été imposées par l'accord entre le Conseil d'Etat et la FSF pour toutes et tous les assuré-e-s, le secteur de l'enseignement a connu une mesure spécifique : la contribution de rappel lors d'une promotion et donc en particulier lors du « cliquet ».

Rappelons-nous qu'à l'occasion de DECFO-SYSREM déjà, la classification et le salaire de plusieurs catégories enseignantes ont été attaqués. Il a fallu une très forte mobilisation des salarié-e-s pour que le Conseil d'Etat et le DFJC acceptent de négocier des mesures de compensation, connues sous le nom de «cliquet». L'employeur a explicitement reconnu que ce changement de classe, après 15 ans d'ancienneté reconnue, constituait bien une compensation pour les très fortes pertes de salaires carrière dans le secondaire.

Dans le cadre du nouveau plan de prestations, l'introduction d'une contribution de rappel cible en particulier les enseignant-e-s au bénéfice du «cliquet», mais aussi celles et ceux qui changent de classe pour différentes raisons (formation en cours d'emploi, formation postgrade,…) et doivent payer pour le rachat plus de 30'000 CHF ou travailler 2 ans supplémentaires, pour obtenir les pleins droits!

En plus d'exiger depuis plusieurs années que le « cliquet » soit étendu à l'ensemble du corps enseignant, permettant ainsi à tous les ordres d'enseignement d'accéder en égalité à ce changement de classe, le SSP s'est battu contre ce principe. Par la suite, c'est le Conseil d'administration qui a déterminé l'ampleur de cette contribution. Voilà un exemple concret sur lequel un engagement résolu de notre part pourrait changer les choses.

Dans le secteur de l'enseignement, de nombreuses tâches font l'objet d'une indemnisation ou de paiement par décompte. Ces éléments ne sont souvent que mal pris en compte dans le calcul de la retraite, encore un autre changement simple que les représentant-e-s du SSP pourraient porter.

C'est pourquoi le SSP vous invite toutes et tous à voter pour ses candidat-e-s, pour défendre les prestations de notre caisse de pensions. En effet, les représentant-e-s élus à l'Assemblée des délégué-e-s de la CPEV auront la possibilité d'être informé-e, de se prononcer et d'agir sur les changements réglementaires et sur la gestion de la caisse. Ils veilleront aussi à peser sur le choix des administrateur-trice-s de manière à favoriser les plus favorables aux intérêts des assuré-e-s et des retraité-e-s.

Pénibilité du travail et conflit collectif à l'ERACOM

Contrats précaires, mauvaise organisation et communication désastreuse, voici quelques-uns des problèmes auxquels sont confrontés les membres du personnel de l'ERACOM.
Plusieurs d'entre elles/eux sont allés voir l'Unité de santé au travail, laquelle a relevé un lien direct entre la gouvernance de l'établissement et les problèmes de santé des personnes qui se sont adressées à elle.
L'équipe chargée d'organiser les activités sportives a, quant à elle, démissionné en bloc, faute de pouvoir remplir son mandat dans de bonnes conditions.
A la suite de ces problèmes et face aux demandes répétées du personnel – via le SVMEP – un ancien juge cantonal a été mandaté par la DGEP pour faire un état des lieux de la situation.
Le SSP, par ses membres travaillant sur le site, s'associe pleinement à la mobilisation du personnel de l'ERACOM et s'inquiète des graves dysfonctionnements constatés par ses membres au sein de l'établissement.
Le SSP-enseignement continuera à suivre de près l'évolution de cette situation et à soutenir les enseignant-e-s impliqué-e-s dans cette lutte.

Touche pas à ma retraite!

Manifestation à Lausanne
samedi 30 mai 2015

14h30 - Petit-Chêne - Lausanne
Pas d'économie sur le dos des femmes!
Les retraitées ne passeront pas a la caisse!
Priorité a l'AVS, pas un sou de plus pour le 2e pilier!

Mobilisons-nous POUR l'AVS, CONTRE le paquet Berset

Gestion de la pénurie dans l'emploi enseignant
Le ssp-enseignement interpelle le DFJC

Les récents débats sur l'engagement par la DGEO de personnes ayant subi un échec définitf à la formation HEP ont conduit le SSP-Enseignement a interpeller la cheffe du département sur les questions de pénurie dans certains secteurs de l'enseignement. En effet, au-delà des effets d'annonce journalistiques, cet épisode reflète un vrai problème touchant la profession enseignante.

Le SSP-Enseignement considère que les professions enseignantes nécessitent une formation solide; or le canton de Vaud, comme d'autres, pallie des pénuries sectorielles par l'engagement de personnel non qualifié depuis plus d'une décennie. Dans un autre secteur comme la santé, une telle réalité aurait immédiatement provoqué une réponse énergique afin de garantir des qualifications suffisantes. Dans l'enseignement aussi, les employeurs doivent assumer leurs responsabilités en mettant tout en œuvre pour résoudre ce problème, sans cependant profiter de la situation en engageant du personnel non qualifié qui se retrouvera alors dans une situation précaire (contrat à durée déterminée, salaire réduit,…).

S'appuyer sur les enseignant-e-s formé-e-s

Les informations relayées dans la presse ces dernières semaines ont démontré une pratique que le SSP-Enseignement ne peut accepter : l'engagement de personnes ayant connu un double échec à la HEP par des établissements de la scolarité obligatoire. A nouveau, une pratique peu rigoureuse dans les engagements fait entrer dans le corps enseignant de nouveaux collègues qui, en plus de montrer la faible considération de l'employeur pour les diplômes qu'il délivre, vont connaître la précarité et des salaires au rabais sans aucune perspective de stabilisation puisque l'accès au CDI leur est bloqué. Le SSP-Enseignement demande évidemment à ce que cette pratique soit interrompue dès que possible.

Cet énième épisode problématique autour des engagements d'enseignant-e-s sans titre rappelle combien la pénurie d'enseignant-e-s formé-e-s reste vive dans notre canton. Notre syndicat estime que les mesures relativement simples décrites ci-dessous pourraient être prises sans délai pour apporter une réponse à cette situation, tout du moins y contribuer de manière significative.

Mieux répartir le temps de travail

Le récent rapport de la commission de gestion du Grand Conseil met en lumière le fait que seuls 35% des enseignant-e-s DGEO travaillent à temps plein. Trop souvent, le SSP est interpelé par des membres qui souhaiteraient augmenter leur taux de travail et qui se voient opposer un refus par leur direction d'établissement. Le taux d'engagement est une disposition centrale du contrat de travail et le SSP ne considère pas qu'une demande unilatérale suffise à provoquer une modification, mais, dans les circonstances actuelles et alors que la pénurie dure depuis trop longtemps, il apparaît invraisemblable que de telles demandes soient refusées. Le SSP demande qu'une procédure interne transparente soit mise sur pied afin que les postes disponibles dans une région scolaire donnée soient communiqués en avance aux enseignant-e-s à temps partiel de la même région et que ceux-ci soient prioritaires pour les repourvoir. Nous considérons qu'il est aberrant que de nombreux enseignant-e-s formé-e-s se voient refuser une augmentation de leur taux d'engagement alors que, dans le même temps, des personnes non formées sont engagées.

Par ailleurs, il demande formellement l'ouverture de négociations sur la question de l'engagement d'enseignant-e-s formé-e-s. Dans ce cadre, il développera les revendications suivantes :

- La création d'un outil statistique permettant de connaître l'état de la situation et les besoins à moyen terme, comme demandé à plusieurs reprises ces dernières années.

- La réalisation d'une enquête permettant de connaître les raisons qui expliquent la faible part d'enseignant-e-s exerçant à plein temps.

- La mise sur pied d'un mécanisme interne et transparent permettant, en période de pénurie, à chaque enseignant-e qui souhaiterait augmenter son taux d'emploi de le faire.

- Le développement d'un programme d'encouragement au retour à l'emploi des personnes qui ont cessé leur activité.

- Le développement d'une formation de niveau secondaire I pour les titulaires d'un diplôme d'enseignement généraliste. Cette demande a fait l'objet d'une lettre du SSP avec un développement détaillé à l'automne 2014.

- L'alignement des conditions d'accès à la formation romande pour les branches artisanales (activités manuelles, textiles et économie familiale) fixées par le DFJC pour les candidat-e-s vaudois-e-s sur celles des autres cantons romands, c'est-à-dire la prise en compte des formations professionnelles de type CFC et des Bachelors techniques. Cette demande a fait l'objet d'un courrier le 2 juin 2009 et de plusieurs relances, sans réponse à ce jour.

Lutter contre la pénibilité

Finalement, le SSP rappelle qu'une partie du phénomène de pénurie s'explique par un durcissement des conditions de travail qui contribue à un taux relativement faible d'enseignant-e-s exerçant à temps plein. Sur ce point aussi des mesures devront être prises.

Le SSP-Enseignement est le groupe du Syndicat suisse des services publics qui réunit les enseignant-e-s du canton de Vaud, sans distinction de statut, du CIN, de l'école obligatoire et du postobligatoire. Le SSP regroupe dans tout le pays plus de 35 000 salarié-e-s accomplissant des tâches d'intérêt public (enseignement, administration, santé, social,...) dont près de 5000 enseignant-e-s. Il est membre de l'Union syndicale suisse.

☐ *Je souhaite plus d'informations sur le SSP-Enseignement* ☐ *Je souhaite adhérer au SSP-Enseignement*

Nom:…….. *Prénom: ……*

Rue et n°: …… *Localité: ……*

Tél: ……... *Lieu de travail: ……..*

à renvoyer à: SSP Région Vaud, case postale 1324, 1001 Lausanne ou à vaud@ssp-vpod.ch